
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
désignant un réviseur d'entreprise chargé du contrôle et
de la certification des comptes de l'Office francophone de
la Formation en alternance**

A.Gt 09-02-2023

M.B. 30-05-2023

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 2023, La SCL Numibel (BCE 0455799337), Rue Egide Van Ophem, 40/C, à 1180 Bruxelles, est désignée pour le contrôle et la certification des comptes de l'Office francophone de la Formation en alternance, pour les exercices 2022, 2023 et 2024 à partir du 1^{er} février 2023.